

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Mokhtar Saada, directeur général/secrétaire-trésorier, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 1 juin 2020 à 19h30 au bureau municipal, 520, 2^e Avenue à Weedon.

Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation suivante ;

1. Adresse de la demande: 38, chemin Desjardins :
Demande pour autoriser l'implantation d'un bâtiment principal dans la marge de recul avant à une distance moindre que les normes prévues. La distance demandée est de 2.80 mètres et la norme en vigueur à l'époque pour la zone RE-18 est de 6 mètres;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par écrit et déposé la demande au bureau municipal. Le Conseil pourra analyser vos commentaires sur cette demande.

Donné à Weedon, ce 6^e jour du mois de mai 2020



Mokhtar Saada
Directeur général/secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mokhtar Saada, directeur général/secrétaire-trésorier certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9h00 et 17h00, le 6^{ème} jour du mois de mai 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^{ème} jour du mois de mai 2020.



Mokhtar Saada
Directeur général/secrétaire-trésorier